

Taxi le journal

Bureau du taxi et du remorquage de Montréal

DANS CE NUMÉRO

TRANSPORT ADAPTÉ	
Blitz promotionnel en plein été!	3
SURTARIFICATION	
LA CTQ suspend cinq permis	4
« EN VILLE SANS MA VOITURE »	
Une bonne journée pour le taxi!	5
À PARIS	
La télévision : une réalité dans les taxis	7
ALCOOL ET TAXI	
Jamais pendant le service!	8
DU RIFIFI À PARIS	9
ÉCHANGEUR DES PINS	
La phase finale...	18



SURVEILLANCE, SURVEILLANCE...

Où est ma limo???

Du 16 au 23 juin dernier, le BTR a mené une offensive contre le transport illégal en limousine. Si on se fie aux résultats, les quatre opérations menées durant cette période ont prouvé leur utilité...

Pas moins de 58 limousines ont été vérifiées et 23 constats d'infraction ont été émis, majoritairement pour du transport illégal, de l'affichage de publicité, la non conformité des partitions, etc.

Opération conjointe

Dans la soirée du 27 juin dernier, les inspecteurs du Bureau du taxi et du remorquage étaient accompagnés des policiers du SPVM et des inspecteurs du Contrôle routier de la SAAQ dans le cadre d'une opération visant à s'assurer que la réglementation en vigueur était respectée par les taxis et les remorqueuses.

L'opération s'est déroulée de la manière suivante : les policiers motards du SPVM allaient cueillir des véhicules taxis ou des remorqueuses et les escortaient dans un garage du centre-ville. À cet endroit, les chauffeurs devaient remettre les papiers aux inspecteurs du BTR qui, après vérification, cédaient leur place aux mécaniciens de la SAAQ. De leur côté, les policiers vérifiaient la luminosité des fenêtres des véhicules.

En deux heures, 17 véhicules taxi et une remorqueuse ont été inspectés. Dans 62 cas, on a noté des problèmes mécaniques mineurs, alors que quatre des véhicules, dont la remorqueuse, avaient des problèmes mécaniques majeurs. La remorqueuse rouge (ci-dessous) a d'ailleurs tout simplement été retirée de la route.



UN REÇU AVEC ÇA?

Les nouveaux reçus du BTR sont arrivés. Demandez-les lors de votre prochain passage à notre comptoir de service. Ils sont vendus au coût de 8 \$ pour un paquet de 500, ou 15 \$ pour 1 000 reçus.

QUIZ VRAI OU FAUX?

Afin de garantir l'accès aux services de taxi à tous les montréalais, un chauffeur de taxi ne peut refuser d'effectuer une course sous aucune considération. Vrai ou faux?

Réponse à la page 13

765-3577

FINANCEMENT TAXI

DEPUIS 30 ANS

À vous d'en profiter!

Lors de la dernière année, **nos ristournes** versées aux membres correspondaient à **environ 1,30 % de rabais** en intérêts sur un financement taxi. Faites le calcul, **cela peut représenter beaucoup d'économie d'argent**. Voilà un réel avantage qu'aucune autre institution financière que Desjardins ne peut vous offrir.

RISTOURNES = RABAIS 1,30 %

CELA PEUT REPRÉSENTER DES MONTANTS FORT IMPORTANTS

INFORMEZ-VOUS : (514) 765-3577 poste 241

La caisse populaire Desjardins Allard – Saint-Paul peut vous faire économiser.

FINANCEMENT FACILE

- Achat de permis taxi
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Achat de maison
- Rénovation de maison
- Vacances

Les détenteurs de permis taxi peuvent refinancer leur permis à notre Caisse et ainsi utiliser leur capital pour différentes raisons.

Avec Desjardins, tous les types de financement sont disponibles au même endroit. Il s'agit d'un avantage important à considérer.

INFORMEZ-VOUS : (514) 765-3577 poste 241

LES AVANTAGES

- Conditions exceptionnelles pour votre prêt taxi
- Rendez-vous rapide
- Plusieurs termes
- Réponse en 48 heures
- Aucune cotisation
- Aucuns frais d'ouverture de dossier
- Aucuns frais de renouvellement
- Rabais sur hypothèque
- Différents avantages pour vos proches



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint-Paul

PIONNIERS DANS LE FINANCEMENT TAXI DEPUIS 30 ANS

Arrondissement Sud-Ouest

2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

APPELEZ-NOUS, VOUS SEREZ SURPRIS !
(514) 765-3577 poste 241

TRANSPORT ADAPTÉ

BLITZ PROMOTIONNEL EN PLEIN ÉTÉ !!!

Lors d'une réunion de la Table de concertation pour développer le transport par taxi accessible en juin dernier, le Bureau du taxi et du remorquage et ses partenaires ont élaboré un projet-pilote basé sur une stratégie de mise en marché visant à stimuler la demande de ce service, tant par la clientèle locale que par la clientèle touristique. Pour assurer le succès de ce blitz, les partenaires ont invité les intermédiaires en service à se joindre à ce blitz promotionnel.

Pour soutenir cet effort, le BTR a produit du matériel d'information et de l'affichage qui fut distribué dans de nombreux hôtels et attrait touristiques par les inspecteurs du Bureau.

De son côté, Kéroul a établi les contacts dans plusieurs lieux touristiques afin de faciliter la transmission à la clientèle cible, en plus de coordonner, en lien avec le BTR, la distribution du matériel.

Un bilan de l'exercice sera dressé au début de l'automne.



TOYOTA
MONTRÉAL-NORD

514-329-0909
6767 Henri-Bourassa Est
toyotamontrealnord.com

TOYOTA
MONTRÉAL-NORD

LUB EXPRESS TAXI :
pas de rendez-vous, pas d'attente !

Denys Pelletier
Directeur de Service
Toyota Montreal-Nord

La Toute nouvelle CAMRY 2007 vous attends!

TOYOTA

SURTARIFICATION

DANS LE TRANSPORT PAR TAXI

LA CTQ SUSPEND LES PERMIS DE CINQ PROPRIÉTAIRES DE TAXI ADAPTÉS DE LA RÉGION DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

Après l'évaluation de leur dossier, cinq propriétaires de taxi adapté de St-Jean-sur-Richelieu se sont vus imposer des mesures par la Commission des transports du Québec (CTQ) pour sanctionner leurs manquements.

En regard de la *Loi concernant les services de transport par taxi*, la Commission a suspendu pour deux semaines les permis de deux titulaires de permis de taxi et a suspendu pour une semaine les permis de deux autres titulaires.

Entre autres, à l'automne 2004 et à l'été 2005, les titulaires de permis visés ont exigé pour leurs courses des prix ne correspondant pas au tarif fixé par la Commission. Plus particulièrement, ces titulaires ont omis de mettre en marche ou d'arrêter le taximètre afin de surtarifier les clients et ont exigé des frais supplémentaires, entre autres pour la réservation de leur taxi adapté ainsi que pour transporter certains fauteuils roulants. Ils ont aussi effectué des transports à prix fixe sans y être autorisé par un contrat et ont refusé systématiquement de transporter des personnes qui refusaient les prix qu'ils imposaient.

La Commission a reconnu que ces titulaires offrent aux patients de l'Hôpital du Haut-Richelieu plusieurs services en plus des services de taxi. De tels services additionnels ne peuvent toutefois faire l'objet d'un simple contrat de transport par taxi car les permis de ces titulaires ne sont pas spécialisés afin d'offrir le transport avec accompagnement des bénéficiaires du réseau de la santé.

Par ailleurs, la Commission a rappelé plusieurs principes importants :

- le transport par taxi est un service de porte à porte entre deux adresses civiques mais un chauffeur de taxi ne peut, par omission ou insouciance, mettre en péril la sécurité

ou la vie d'un client en abandonnant une personne en fauteuil roulant sur un trottoir enneigé ou en abandonnant sur un trottoir une personne mentalement confuse qui n'est pas en mesure de se rendre jusqu'à une personne en autorité;

- un chauffeur de taxi doit, de par sa fonction, aider un passager qui a besoin d'aide à monter ou à descendre de son taxi en toute sécurité, il doit arrimer les fauteuils roulants et boucler la ceinture de sécurité d'un passager en fauteuil roulant ou affecté d'un handicap mental;

- le prix d'une course se calcule au taximètre sauf si un contrat conforme est librement conclu;

- la tarification d'une course débute quand le client monte dans le taxi et se termine lorsque le taxi arrive à l'adresse civique indiquée;

- dans le cas des clientèles nécessitant assistance, le temps normal pris par le client pour se déplacer d'une porte d'entrée jusqu'au taxi adapté ne justifie pas l'activation du taximètre qui doit être immédiatement arrêté lorsque le taxi adapté arrive à destination;

- il est interdit d'exiger des frais pour l'utilisation d'équipements spéciaux lorsqu'ils visent à pallier à un handicap physique ou d'exiger des frais pour réserver l'heure d'un transport par taxi;

- les seuls frais permis sont ceux de repas, d'hébergement, de traverse d'un pont, d'utilisation d'un traversier, de passage à un péage ainsi que ceux d'utilisation d'un équipement spécialisé lorsque, dans ce dernier cas, il est requis par un client et que son paiement en a été convenu avant le départ.

général taximètre inc

- *Vente et réparation de taximètres*
- *Installation de taximètres et radios*
- *Fabrication de lanternons*

**Général Taximètre Inc.
est mandataire de la CTQ**

NOUVEAU

- *Taximètre Pulsar*
- *Système de caméra de sécurité pour taxi à partir de 36,65\$ par mois*
- *Plancher de vinyle (6 choix de couleurs)*
- *Installation de support pour vélo*
- *Installation d'attache-remorque*



**1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1
Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113**

La Commission souligne qu'elle a tenu compte de plusieurs facteurs atténuants, sinon des mesures plus significatives auraient été imposées.

EN VILLE, SANS MA VOITURE!

1 ENVIRONNEMENT
La rue Sainte-Catherine gazonnée !

3 TRANSPORTS COLLECTIFS et TRANSPORTS ACTIFS

ENCORE UNE FOIS cette année, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) organise la journée *En ville sans ma voiture!*, une initiative destinée à sensibiliser la population à l'utilisation de moyens de transport autres que la voiture personnelle.

En ville, sans ma voiture! est un événement grand public dont les activités doivent convenir à tous les âges et à tous les intérêts en plus d'attirer les participants dans le périmètre fermé à toute heure de la journée. L'AMT souhaite que ces activités soient dynamiques et interactives afin de retenir l'attention des participants.

Cette année, le périmètre (voir carte ci-jointe) est scindé en trois sections identifiées par des thèmes et des couleurs distinctes :

VERT : environnement;

ORANGE : santé et sport;

MAUVE : transports collectifs et transports actifs.

Il y aura une allée verte entre McGill College et Place Phillips, agrémentée d'arbres, de fleurs et de bruits ambiants.

Dans ce tronçon de rue, on retrouvera une sculpture créée avec des matériaux recyclés. En même temps auront lieu des activités scolaires (4^e, 5^e et 6^e année primaire), un rallye actif et éducatif, du dessin dans la rue, balade en train électrique miniature, le tout dans un endroit décoré et adapté aux 3-5 ans.

2 SANTÉ & SPORT

La ruelle d'antan
Activité principale de cette section, la ruelle d'antan est une mise en scène rappelant les rues de Montréal avant qu'elles ne soient envahies par l'automobile. On l'imagine meublée de cordes à linges où les enfants jouent dehors, sous l'œil attentif de leur mère, comme dans le bon vieux temps.

Théâtre de rue
Le site de la ruelle d'antan est animé par du théâtre de la rue, sous forme de scénettes durant entre 2 et 5 minutes, sur un sujet de sensibilisation.

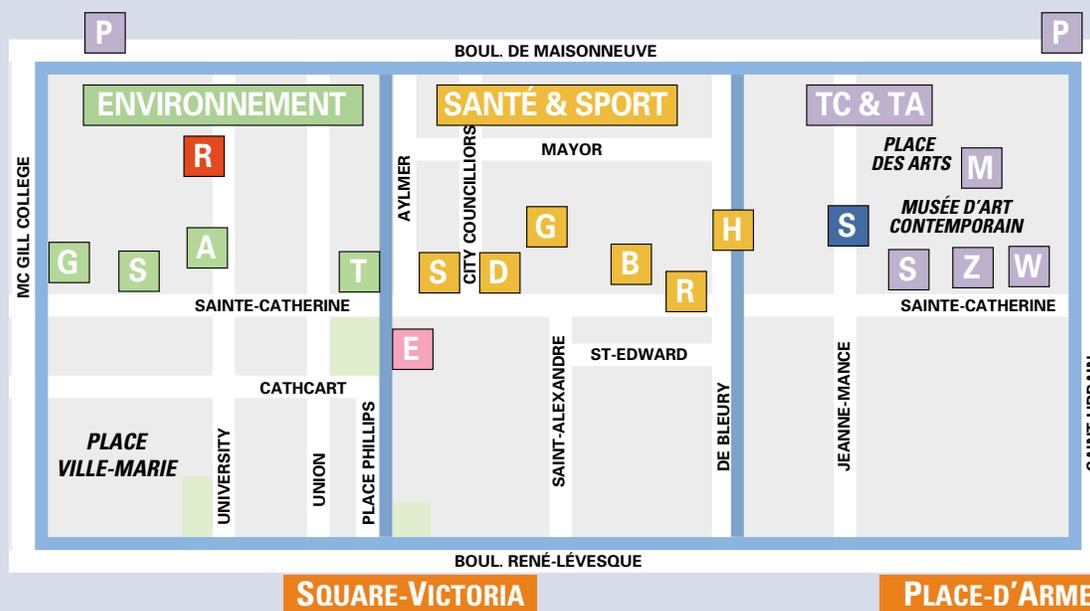
La zone vélo et la piste cyclable
Création d'une zone éducative et active dédiée aux vélos. De plus, une piste cyclable sera aménagée sur le boulevard de Maisonneuve, côté sud, entre St-Urbain et McGill College (lieu d'implantation d'un projet pilote de Vélo Québec).

La Grande marche
La population sera invitée à participer à une grande marche visant à sensibiliser les gens à l'importance de trouver des solutions alternatives à l'auto-solo.

ANIMATION SUR LE SITE

Musique
Spectacle acoustique sur l'heure du midi avec les porte-parole de l'événement, *Les Respectables*.

Amuseurs publics
L'animation de rue permet de créer une ambiance drôle et détendue digne de nos festivals d'été en plus de meubler le périmètre et rendre les lieux plus dynamiques.



- | | |
|----------------------------|--|
| G Gazon | B Basketball |
| S Sensibilisation | R Ruelle d'antan + théâtre de rue |
| A Art dans la rue | H Hockey bottine + soccer |
| R Rallye | S Scène |
| E Place des enfants | S Sensibilisation |
| T Tai-chi | Z Zone vélo |
| S Sensibilisation | M Marche |
| D Danse | W wagon train |
| G Minigolf | P Piste cyclable |

NDLR : le texte qui suit est extrait du site Internet 01net, site Français destiné à informer les lecteurs sur les plus récents développements technologiques dans tous les secteurs d'activité. TLJ reproduit ce texte pour le bénéfice de ses lecteurs.

TECHNOLOGIE

La télévision arrive en Wi-Fi dans les taxis de Paris

Arès l'Internet dans les avions, voici la télévision dans les taxis. « Un jour, il y a trois ans, j'étais en route pour l'aéroport, et tout est parti de la réflexion d'un chauffeur de taxi qui s'étonnait de ne pas avoir de miniprogrammes comme des bandes-annonces à diffuser dans sa voiture », explique le créateur d'Info-Ecran, Guillaume Zarka.

Aujourd'hui, sa solution de vidéo à la demande est installée dans 200 des 500 véhicules de la flotte *Première Classe* du réseau parisien Taxis bleus. « Nous visons tout à la fois une clientèle grand public et haut de gamme », ajoute Guillaume Zarka.

Pour accéder au service *Première Classe*, les utilisateurs, des particuliers ou des entreprises, acceptent de payer une cotisation annuelle de 1500 euros, en échange de quoi ils sont assurés d'avoir un taxi trois minutes au plus tard après l'avoir commandé.

Comme dans les avions, le service Info-Ecrans est installé dans les appuis-tête du siège situé devant le passager. Pour chaque véhicule, l'investissement revient à plusieurs milliers d'euros. Mais pour les promoteurs du service, le résultat est, semble-t-il, à la hauteur des espérances. « Nous avons un taux d'utilisation qui flirte avec les 90 % », souligne Guillaume Zarka.

Après Paris, Marseille, Nice et Lyon

Les miniprogrammes disponibles à la diffusion sont taillés sur mesure pour un trajet en taxi. Ces productions sont le fruit de partenariats conclus avec Euronews, Infosport ou encore L'Auto-Journal. Elles ne dépassent pas une minute. Et sont réactualisées toutes les semaines. « Prenez les résultats d'un match de foot, c'est le type d'information qui se périmé assez vite, précise Guillaume Zarka. Mais pour la bande-annonce du Da Vinci Code, par exemple, nous la diffusons depuis un mois et nous allons la garder encore trois semaines après la sortie du film. »

Pour recharger les programmes, les chauffeurs de taxis qui bénéficient du service n'ont rien à faire de particulier si ce n'est placer leur véhicule tout près d'un « hot spot » Wi-Fi spécifique, situé pour la circonstance dans certaines stations-service BP de la capitale.

Toutes les 20 secondes, un signal est transmis du « hot spot » en direction des véhicules à proximité. Une liste des problèmes techniques et des programmes les plus regardés est d'abord transmis en quelques secondes du véhicule vers le « hot spot ». Puis en sens inverse, l'ensemble de la grille des programmes est automatiquement mis à jour par la borne Wi-Fi.

Le service est gratuit et fonctionne grâce à la publicité. Un passager embarqué dans un taxi, pouvant être considéré comme une audience particulièrement « captive » aux yeux des annonceurs. Le concept devrait bientôt être décliné via un réseau de franchisés sur Marseille, Nice et Lyon.



Bouchard Assurances inc.

Cabinet de services financiers

Spécialistes en assurance taxi



Assurance-taxi globale professionnelle conçue spécialement pour rencontrer les besoins reliés aux activités d'une entreprise de taxi. Découvrez les caractéristiques de cette police à « trois têtes » :

- 1 Assurance automobile FPQ #1
- 2 Responsabilité pour biens confiés
- 3 Responsabilité civile d'entreprise

De plus...

- Choix varié de protections et de franchises
- Réparateur de votre choix
- Rapidité de règlement des sinistres
- Indemnité de 50 \$ par jour pour la perte résultant de l'immobilisation de votre véhicule (pertes non-responsables et responsables).

Tél. : (514) 766-7669 • Téléc. : (514) 766-7270 • Sans frais : 1-800-567-5046

QUAND ALCOOL & TAXI

NE FONT PAS BON MÉNAGE....

En avril 2006, la Commission des transports du Québec (CTQ) a révoqué le permis d'un titulaire de permis de taxi après que ce dernier eut été déclaré coupable de conduite en état d'ébriété par une cour municipale. Appelons-le Charles (nom fictif).

Les faits établis par la Commission sont les suivants : au début du mois d'août 2005, alors qu'il vient d'effectuer une ou plusieurs courses, Charles s'arrête dans un bar où il rencontre des amis avec qui il consomme plusieurs bières durant une partie de la journée. Peu de temps après avoir quitté le bar au volant de son taxi, vers la fin de l'après-midi, Charles croise un véhicule de police qui fait demi-tour, le suit et allume ses gyrophares après quelques instants. Charles range sa voiture (laquelle est munie d'un dôme éteint) sur le côté et le policier s'approche de lui pour constater qu'il est en état d'ébriété. Personne d'autre que le conducteur ne se trouve à bord du véhicule.

Les faits rapportés indiquent que c'est à la suite d'une plainte contre Charles que le policier s'est rendu à une adresse donnée par le plaignant et qu'il y a croisé Charles qui se rendait également à cette adresse.

Charles était-il en devoir au moment de son arrestation ? Celui-ci affirme que non mais la preuve recueillie par la CTQ démontre le

contraire. Le relevé des communications radios entre Charles et la centrale de répartition indique notamment que ce dernier a bel et bien pris des appels pour des clients durant l'après-midi.

Droit applicable

Dans sa décision, la Commission écrit : « Le premier alinéa de l'article 18 de la Loi concernant les services de transport par taxi (ci-après la «Loi») stipule que la Commission doit révoquer le permis de propriétaire de taxi d'un titulaire qui a été déclaré coupable d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel commis grâce à l'exploitation de son permis.

Le paragraphe 1 du troisième alinéa de ce même article prévoit que la Commission peut suspendre ou révoquer un permis lorsque son titulaire a été déclaré coupable d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour l'exploitation d'une entreprise de transport par taxi.

Le paragraphe 1 du premier alinéa de l'article 79 autorise la Commission à suspendre ou à révoquer un permis de propriétaire de taxi pour sanctionner, selon la gravité, un manquement aux dispositions législatives ou réglementaires ou encore un comportement inadéquat.

Quant à l'article 31 du Règlement sur les services de transport par taxi, il précise que le taxi doit être équipé d'un lanternon sur la partie avant du toit et qu'il doit permettre de reconnaître un taxi en service.

Pour sa part, l'article 8 précise que le propriétaire de taxi qui utilise son véhicule à des fins personnelles doit, s'il en est requis, établir que l'automobile n'est pas en service. »

« En conclusion, écrit la Commission, (le titulaire du permis) a été déclaré coupable d'avoir conduit, (en août 2005), son véhicule alors que son taux d'alcoolémie dépassait 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, commettant ainsi l'infraction sommaire prévue aux articles 253 b) et 255(1) du Code criminel. La prépondérance de la preuve est à l'effet qu'il était en service, qu'il avait pris des appels sur les ondes radio et qu'il avait effectué des courses dans les minutes précédant son arrestation.

De même, il était en service au moment de son arrestation. Le titulaire a donc été déclaré coupable d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel commis grâce à l'exploitation de son permis et la Commission révoquera ce permis. »

Produit spécialement conçu et négocié pour les propriétaires de taxi.



 Service exceptionnel

 Produit de qualité

 Bon Prix

Appelez nous pour obtenir une soumission...
comparez et surtout **économisez!**

À PARIS

COMMENT REMÉDIER AU MANQUE DE TAXIS?

Il y a 15 300 taxis à Paris (NDLR : population de 2,1 millions), une offre comparable à celle des autres capitales européennes, et pourtant, parvenir à arrêter une voiture aux heures de pointe relève souvent de l'exploit. Dans une lettre adressée au Préfet de Police, le maire de Paris souligne que l'augmentation de 5 % du nombre de taxis aux heures de pointe « reste toutefois insuffisante au regard des besoins exprimés ». Il recevra dans les prochains mois les représentants de la profession dans le cadre du Plan de Déplacements de Paris.

Une offre qui s'adapte progressivement à la demande

« C'est en concertation tant avec les taxis qu'avec la mairie de Paris qu'il faut rechercher les moyens de moderniser la profession », affirme la Préfecture de Police, l'organisme de tutelle des taxis en charge de délivrer les licences.

Le nombre de voitures n'est pas la seule cause de la pénurie de taxis aux heures de pointe. Depuis 2001, l'augmentation de la flotte des taxis parisiens est basée sur l'évolution d'un indice d'activité tenant compte de plusieurs indicateurs, dont l'évolution de la population desservie par les taxis parisiens, l'augmentation du PIB par habitant, le nombre de nuitées d'hôtel à Paris, le nombre de voyageurs arrivés aux aéroports et dans les gares parisiennes. L'offre s'adapte donc à la demande, avec une création de 100 taxis en moyenne par an.

Mais malgré le rattrapage quantitatif qui s'opère progressivement, « les embarras de circulation incitent les taxis à quitter la capitale et à chercher des clients dans les autres stations de la zone des taxis parisiens qui comprend 80 communes », précise la Préfecture.

Fluidifier la rotation des taxis

Selon les syndicats, l'offre est suffisante. C'est la rotation des taxis qui est en cause. « Dans Paris intra muros, la circulation s'est nettement améliorée depuis les grands chantiers de Bertrand Delanoë », affirme la Fédération Nationale des Artisans du Taxi (FNAT), qui juge le bilan des voies de bus plutôt positif. La FNAT, qui représente les 2/3 de la profession, souligne que « le problème majeur est la desserte des gares et des aéroports ».

Toutes les heures, 700 taxis sont bloqués entre les aéroports et Paris. Même problème aux abords des gares. Gare de Lyon, les taxis passent 20 minutes en « recyclage », c'est-à-dire entre la dépose et la prise en charge d'un autre client. Gare du Nord, un feu mal réglé fait passer un recyclage qui devrait prendre 5 minutes à... X heures. De plus, la suppression du supplément lors de la prise en charge dans les gares, en avril 2005, a entraîné la désaffectation des sites. « Il faut fluidifier la rotation des taxis : sur 11 heures de travail, la plupart des taxis ne passent que 6 heures en charge, avec une moyenne de 12 courses par jour. » Les revendications des syndicats portent surtout sur la création de couloirs entre les aéroports et les portes de Paris, comme c'est déjà le cas à Londres et à New-York. La congestion de la circulation bloque le retour des taxis vers la zone de prise en charge, et amenuise l'offre.

Des réformes nécessaires

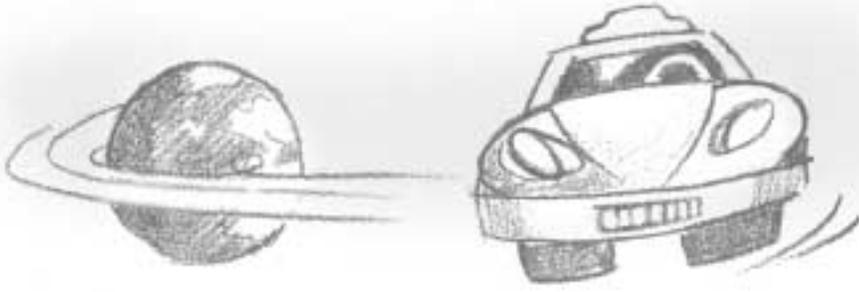
La Fédération met l'accent également sur les stations, jugées trop peu pratiques. « Le maire de Paris est responsable de l'espace public. Il est donc responsable des aménagements des conditions de circulation dans la capitale, ainsi que de l'organisation de l'implantation et du nombre des emplacements réservés aux stations de taxis », précise-t-on à la Préfecture de Police.

80 % de la demande de taxis se fait en seulement 1 h 30, aux heures de pointes. Si la revalorisation des tarifs aux heures de pointes, en 2005, a permis une hausse des courses de 5 %, elle n'est pas suffisante.

Les syndicats réclament également des aménagements en terme de charges d'entreprises. Sur une course, le chauffeur reverse 60 % du montant à l'Etat, puis 3 % à son organisme bancaire si le client paye avec sa carte bleue. Au final, il lui reste 37 % de la course.

Les principaux utilisateurs de taxis sont les clients réguliers, cadres et dirigeants d'entreprises, qui savent où et comment trouver un taxi. « Les conflits viennent en général des clients occasionnels, qui perdent leur calme dès qu'ils attendent un peu trop. Normal : l'image véhiculée par les films du héros qui hèle un taxi dans la rue et s'engouffre dans une voiture instantanément est coriace ! C'est surtout pour ces clients occasionnels qu'il faut améliorer le service », précise la FNAT.

C'est également pour mieux les informer que la Fédération demande une réforme des lumineux apposés sur le toit des taxis, peu lisibles et peu visibles. Reste à savoir si l'Etat partagerait les frais engendrés par ce changement. « La proposition de Bertrand Delanoë, qui souhaite réunir l'ensemble de la profession à l'Hôtel de Ville, est une excellente nouvelle », ajoute la FNAT. « Mettre en place des synergies n'est jamais facile et nous saluons l'initiative du maire de Paris. »



Taxis

PAYS-BAS

Les Pays-Bas ont fait les calculs de ce que laissent les gens dans les taxis : pas mal !

Sur une période de six mois, une étude estime qu'environ 11 300 ordinateurs portables, 31 400 PDA (ou Blackberry) et 200 000 téléphones portables ont été oubliés dans les taxis du monde entier. D'après des témoignages de conducteurs de neuf villes, des objets divers auraient été également oubliés, tels qu'une harpe, 37 bouteilles de lait, un dentier ou encore des membres artificiels (bras et/ou jambes).

Le pourcentage d'oubli concernant les PDA notamment a triplé en 3 ans, même s'il est vrai que les chiffres accompagnent le nombre de machines existantes qui a beaucoup augmenté. Les conducteurs de taxis annoncent quand même que dans la très grande majorité des cas, les appareils retournent à leur propriétaire : 4 téléphones sur 5, et 19 ordinateurs sur 20.

Et puis, il arrive de tomber sur des personnes qui sortent de l'ordinaire : une conductrice de taxi retrouve un jour sur la banquette arrière de son véhicule un iPod, un téléphone portable et un porte-monnaie. Ces objets appartenaient à la petite amie de Hugh Grant, ce qui a valu un autographe à la conductrice.

UNE PRIUS À LONDRES

L'entreprise londonienne Greater London Hire Limited possédait déjà 17 Prius, mais cela ne leur suffisait pas, ils viennent d'en recevoir une douzaine supplémentaire. L'entreprise possède quelques 300 véhicules, et tant les clients que les chauffeurs ont apprécié les Prius du parc. Les premiers pour l'habitabilité de l'auto (qui vient le plus souvent en

remplacement de Rover 75 et de Volkswagen Passat), les seconds pour l'économie d'utilisation (l'essence et le gazole sont quasiment au même prix au Royaume-Uni). Les chauffeurs sont en effet des travailleurs individuels sous contrat avec GLH, qui leur fournit des véhicules récents, et fiables, ce sont eux qui payent leur carburant. Avec des kilométrages annuels supérieurs à 50 000 km, la fiabilité est indispensable, mais les Prius n'ont pas failli. D'où une nouvelle commande de nouveaux modèles.

ENCORE LONDRES...

Si *Transport for London* (l'autorité en charge des transports à Londres) décide d'assouplir la réglementation en vigueur sur les taxis dans la capitale britannique, des taxis conçus par Peugeot pourraient faire leur apparition dans la ville. Actuellement, les taxis de Londres sont quasiment tenus d'acheter les traditionnels taxis noirs fabriqués par la société britannique LTI (London Taxis International), qui coûtent environ 30 000 livres (62 000 \$ CAN). Ils souhaiteraient avoir la possibilité d'acheter des monospaces Peugeot à six places, moins onéreux, ce qui pourrait sonner le glas des taxis noirs.

NEW YORK

Le Ford Escape hybride, première voiture américaine à motorisation hybride, a acquis de nouveaux et très visibles clients...

Très visibles puisque tout le temps dans la rue, 6 taxis de New York seront désormais des Ford Escape hybrides, où ils auront un usage plus qu'intensif, puisque selon la New York City Taxi and Limousine Commission, un taxi dans cette ville, parcourt plus de 100 000 miles chaque année (plus de 160 000 km). Mais c'est évidemment avec plusieurs chauffeurs...

Une étude a montré que la majorité des gens estimait que les taxis devraient adopter des voitures hybrides au plus tôt. Une chose qui n'était pas possible auparavant à New York car la liste des véhicules aptes à servir de taxi était établie par un texte de loi et aucune voiture hybride n'y était inscrite. La loi modifiée, Ford s'est vite engagé dans la brèche et d'autres constructeurs vont suivre puisque 27 permis de taxi hybrides ont été autorisés à New York.

Autre client garantissant une haute visibilité de la voiture hybride de Ford. La police de Cleveland (Ohio) a maintenant une unité chargée d'inciter les automobilistes à adopter un style de conduite plus écologique, pour permettre d'économiser du carburant. Mais bien sûr, tant que des millions d'américains continueront à se déplacer dans des gros VUS, on sait que cela ne suffira pas...

APPLE CONTRE APPLE, L'AVIS D'UN... CHAUFFEUR DE TAXI!

Le quart d'heure de gloire d'un Congolais francophone et de son accent « frenchy » incertain est désormais devenu une séquence culte, illustrant l'une des plus belles bourdes de la BBC. Une journaliste de la télévision publique anglaise (BBC) devait interroger un certain Guy Kewney, éditeur d'un site Web spécialisé dans les nouvelles technologies. L'expert attendait gentiment son tour dans le hall de la BBC lorsqu'il vit avec surprise une autre personne interrogée en son nom sur le petit écran.

Le Guy Kewney en pleine interview avec la journaliste de la BBC était en fait un chauffeur de taxi congolais qui attendait le règlement d'une course dans le même hall du studio de télévision. Appelé devant les caméras, il accepte l'invitation sans trop savoir à quoi s'attendre. Sur cette vidéo, on peut admirer le chauffeur se débattre avec les questions de son interlocutrice, alors qu'il ne connaît visiblement rien au sujet!

du monde

PRAGUE

Le maire de Prague, Pavel Bem, s'est déguisé en rock star anglophone pour contrôler l'honnêteté des taxis locaux vis à vis des touristes. L'as du déguisement n'en est pas à son premier coup d'essai, puisque déjà l'année dernière, il s'était grîmé en touriste italien pour procéder au même test. « La situation s'est beaucoup améliorée depuis un an », a-t-il constaté.

Près de 4 taxis sur 10 pratiquent des tarifs sauvages dans les lieux les plus touristiques de Prague. A l'aéroport de Prague, la réputation des chauffeurs de taxis est telle que le ministère australien des Affaires étrangères a tenu à avertir ses ressortissants, dans un communiqué officiel. Le maire de Prague, qui promet régulièrement ce genre de contrôles, a mûrement réfléchi son camouflage avant d'aller sur le terrain. Il a cessé de se raser pendant trois jours et s'est caché derrière des lunettes noires. Son déguisement de rock star était si réussi que le taxi qui l'a pris en charge lui a donné ses meilleures adresses de discothèques, de fournisseurs de marijuana avant de lui fournir les tarifs officiels des prostituées.

ROYAUME-UNI

Des chercheurs d'Imperial College et du Health and Safety Laboratory ont découvert que le niveau d'exposition à la pollution varie selon le moyen de transport utilisé. Le niveau d'exposition est plus élevé lorsqu'on se déplace en taxi plutôt qu'en voiture particulière. Les résultats de cette recherche sont publiés dans le journal Atmospheric Environment. Cette étude fait partie du projet DAPPLE (Dispersion of Air Pollution & Penetration into the Local Environment), financé par le conseil de recherche Engineering and Physical Sciences Research Council (EPSRC) pour 4 ans. L'objectif de ce projet est une meilleure compréhension des procédés physiques affectant les flux d'airs dans les rues et voisinages, le trafic urbain et les personnes, ainsi que leurs interactions avec les polluants.

L'équipe de recherche a mesuré le niveau de particules ultrafines (moins de 100 nm de diamètre) avec un système spécial combinant un compteur de particules ultrafines et un enregistreur vidéo. Cet appareil permet ainsi de déterminer les activités et comportements qui causent de hautes expositions à la pollution, par exemple attendre dans les embouteillages.

Ces expériences ont été effectuées pour cinq types de transport urbain à Londres : la marche, la bicyclette, la voiture, l'autobus et le taxi. En moyenne, les niveaux d'expositions sont les suivants :

Voiture

6 000 pt/cm³ (nombre de particules par cm³);

Marche

46 000 pt/cm³;

Bicyclette

84 000 pt/cm³;

Autobus

95 000 pt/cm³;

Taxi

plus de 108 000 pt/cm³.

Ces résultats sont assez surprenants, notamment pour la marche qui semblait la plus exposée, avec le vélo, car à l'air libre. L'explication avancée est que la source d'exposition la plus importante est d'être assis dans un véhicule régulièrement bloqué dans le trafic, car il est sur le chemin de la source polluante. Les taxis et les autobus sont donc plus exposés que les voitures, utilisée ponctuellement, car il sont plus longtemps sur les routes que celles-ci et donc accumulent ces particules à l'intérieur du véhicule.

On a d'autres avenues

REFINANCEMENT

- Fonds de roulement
- Mise de fonds pour l'achat de votre maison
- Consolidation de dettes

FINANCEMENT VÉHICULE-TAXI

UN SERVICE CLÉ EN MAIN

DES PARTENAIRES-TAXI

que le financement de permis de taxi



L'avenue à emprunter

514 353-2757 / 1 866 227-2091

www.fintaxi.com

info@fintaxicom

Spinelli Toyota, synonyme de fiabilité



PROGRAMME **SPÉCIALEMENT**
CONÇU POUR LES
TAXIS

CAMRY 2007

Maintenant disponible
en version hybride

**PASSIONNÉ DE
L'AUTOMOBILE DEPUIS
1922**

SVP Contactez : **PAUL NOORY**
Gérant, Ventes véhicules neufs
pnoory@spinelliauto.com

SPINELLI TOYOTA
561, boul. Saint-Joseph (angle de la 6^{ème} Avenue) **Lachine**
514 634-7171 SPINELLItoyota.com



ACTUALITÉS TAXI MONTRÉAL

Postes d'attente sur le Plateau

Deux nouveaux postes d'attente viennent de voir le jour sur le Plateau Mont-Royal.

Le poste d'attente autrefois situé angle St-Denis et Rigaud vient de déménager à l'angle Nord-Ouest des rues St-Denis et St-Louis. Ce nouveau poste compte 6 places et est ouvert 24 heures par jour.

Un tout nouveau poste vient aussi d'être créé à l'angle Sud-Ouest des rues St-Laurent et Milton. Également accessible 24 heures par jour, il offre de l'espace pour 4 véhicules. L'ouverture de ce dernier poste fait suite à une demande de l'arrondissement Plateau Mont-Royal qui souhaite faciliter les déplacements de la clientèle de ce secteur, particulièrement en raison de la popularité du Complexe Excentris.

Civisme

À l'approche de la saison plus froide, le BTR rappelle aux chauffeurs que l'utilisation des postes d'attente commande un minimum de respect des lieux publics (utilisation des poubelles, propreté autour des immeubles environnants, etc).

À cet effet, soulignons que l'article 109 du *Règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal* stipule que... « Le chauffeur doit adopter une conduite empreinte de dignité et doit respecter les règles du civisme. »

Les inspecteurs du BTR porteront une attention spéciale au respect de ces règles

Réponse à la question de la page 1 : **FAUX**

En vertu de l'article 113 du *Règlement sur le transport par taxi*, le chauffeur **peut refuser** d'effectuer une course dans les cas suivants :

- 1° «...le client a avec lui un animal autre qu'un animal servant à pallier un handicap au sens de la *Charte des droits et libertés de la personne* (L.R.Q., chapitre C-12);
- 2° le client est apparemment en état d'ébriété ou sous l'influence de la drogue;
- 3° le client semble nécessiter des soins médicaux immédiats;
- 4° le client transporte des objets qui ne peuvent être contenus dans le coffre à bagages;
- 5° le chauffeur a des raisons de croire que sa sécurité peut être menacée;
- 6° lorsque le client n'est pas en mesure de payer la course en monnaie ayant cours légal

L'assurance Taxi Plus



Un taxi, c'est une entreprise, un outil de travail, une source de revenus. Et cela, **belairdirect** le comprend et vous le prouve avec son assurance sur mesure Taxi Plus.

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Offre d'une durée limitée.
* Maximum de 750 \$ par réclamation.
** Rapport de police requis.

Une protection sur mesure.

- Jusqu'à 50 \$ par jour en compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule*
- Exemption de franchise en cas de délit de fuite** ou de perte totale
- 5 000 \$ pour les dommages aux biens confiés avec Taxi Cargo
- 60 000 \$ pour les dommages aux véhicules loués ou empruntés
- 1 million \$ en responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi
- Service 24/7 pour réclamations urgentes

OFFRE EXCLUSIVE!

REMISE DE 100 \$

belairdirect vous offre une remise de 100 \$ applicable sur votre franchise lors d'une réclamation, avec toute nouvelle police d'assurance taxi.

1 866.822.TAXI
1 866 822.8294

belairdirect.
assurance auto

communications
**odette
lalonde**
COMMUNICATIONS INC.

Tél. : (514) 845-6614
6795, rue Jean-Talon Est, bureau 209
Montréal (Québec) H1S 1N2
www.olalonde.com

Client :
dossier et projet :
Magazine :
Format - Taille réelle :
Couleur :

belairdirect
50-06-1072 Annonce TAXI
TAXI LE JOURNAL
7 7/8 po x 5 po
CMYK

Date: 14 juillet 2006

Travaux routiers



Le comité exécutif vient d'octroyer quatre contrats de services professionnels d'une valeur totale de **21 839 071 \$** pour la réalisation de nouveaux travaux dans le cadre du programme de réfection routière artérielle.

Les projets prévus au programme de réfection routière artérielle seront répartis dans les 19 arrondissements et les 14 villes de l'île. Au cours des prochains mois, d'importants travaux seront notamment réalisés sur Côte-des-Neiges, Van Horne, Gouin, Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste, Frontenac, Peel, Côte-de-Liesse, Sherbrooke, ainsi qu'aux abords des Galeries d'Anjou.

Saint-Laurent

La circulation est perturbée sur le territoire de Saint-Laurent depuis la fin de juillet alors qu'ont débuté la première phase des travaux de réfection du boulevard Marcel-Laurin, entre les rues du Collège et Saint-Louis. Les travaux consistent à remplacer les conduites d'aqueduc et d'égout existantes, à reconstruire les trottoirs et à repaver la chaussée. Ceux-ci devraient être complétés à la fin de l'automne.

En aucun temps pendant les travaux, le boulevard Marcel-Laurin ne sera complètement fermé à la circulation. Cependant, la circulation risque d'y être plus dense qu'à l'habitude puisqu'un seul côté du boulevard, avec une seule voie dans chaque direction, sera ouvert pendant les travaux. L'accès aux résidences et aux places d'affaires sera aussi maintenu dans la mesure du possible. Cependant, certains virages ne seront plus permis.

On demande donc aux usagers de la route, particulièrement ceux et celles qui transitent par le boulevard Marcel-Laurin aux heures de pointe, d'éviter le secteur autant que possible et d'utiliser plutôt l'un des chemins de détour indiqués par la signalisation mise en place. Soulignons aussi que, sur certains de ces chemins de détour, des restrictions de stationnement pourraient être appliquées afin d'améliorer la circulation.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Programme de réfection artérielle de la Ville de Montréal. Évalués à près de 8,3 millions de dollars, ils sont réalisés en collaboration avec l'arrondissement de Saint-Laurent.

Ville-Marie

Investissements de **2 464 000 \$** pour la réfection de la rue Papineau, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Notre-Dame et de la rue Frontenac, entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre du programme de réfection routière réparti sur trois ans de la Ville de Montréal.

La réfection de la rue Frontenac se fera sur toute sa longueur puisqu'il y aura également des travaux dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal jusqu'à la rue d'Iberville (Mont-Royal).

Plateau Mont-Royal

Investissement de **1 556 790 \$** pour la **reconstruction d'infrastructures d'égout et d'aqueduc sous le boulevard Saint-Joseph**. Cet investissement s'inscrit dans le plan d'action 2006 des principaux chantiers et projets reliés à la gestion de l'eau.

Les travaux sous le boulevard Saint-Joseph seront effectués du côté nord, entre l'avenue de Lorimier et la rue Fullum. Il s'agit ici de reconstruire un égout combiné et une conduite d'eau secondaire. Les travaux devraient commencer au début du mois de septembre prochain et s'échelonner sur une année.

Carrefour Pie-IX et Notre-Dame

Début de travaux majeurs de sécurisation sur la rue Notre-Dame.

Dans le cadre de ces travaux, il y aura construction d'un mail central et une nouvelle voie permettra un double virage à gauche vers le boulevard Pie-IX alors qu'un îlot sera installé sur ce boulevard afin de séparer les voies de

circulation nord et sud et rendre le tout plus sécuritaire. Ces travaux majeurs, qui s'inscrivent dans la phase II de la sécurisation de la rue Notre-Dame, permettront de revoir l'ensemble de la géométrie de cette intersection, tandis que le mail central s'étendra de l'avenue Bourbonnière à la rue Létourneux. Ces travaux de sécurisation sont évalués à **6 millions \$** pour la phase II et sont réalisés en tenant compte du projet majeur de modernisation de la rue Notre-Dame. À l'exemple des carrefours Sainte-Catherine, Viau/St-Clément, Davidson, Alphonse-D.-Roy et Frontenac/Iberville, les feux de circulation seront modifiés. De plus, le pavage sera refait à neuf sur la portion de la rue Notre-Dame située entre Frontenac et Sainte-Catherine. Des correctifs à la piste cyclable, adjacente à la rue Notre-Dame, seront aussi effectués.

La première phase des travaux consistait à réaménager l'intersection Dickson/Notre-Dame et ses approches. Une troisième phase est également prévue d'ici 2007, et se concentrera entre les rues Dickson et Honoré-Beaugrand.

Par ailleurs, les travaux de la phase III de la sécurisation de la rue Notre-Dame seront entamés au printemps 2007. Ces travaux consistent à améliorer la sécurité entre les rues Dickson et Honoré-Beaugrand en corrigeant la géométrie de quatre carrefours — Bossuet/Cadillac/Notre-Dame, Haig/Notre-Dame, des Futailles/Notre-Dame et de Boucherville/Notre-Dame — et en construisant un mail central, qui s'étendra des rues Bossuet à Curateau. Les feux de circulation seront modifiés et le pavage sera refait, là où requis.

Pour obtenir des renseignements sur les travaux, le public peut utiliser la ligne Info-travaux de la Ville de Montréal en composant le 514 872-3777.

Taxi!



FIN TAXI
sec

L'avenue à emprunter pour...

le **financement**
ou **refinancement**
de votre **permis de taxi**

jusqu'à
150 000 \$
PARTOUT AU QUÉBEC*

Une solution
simple et
rapide

Chez FinTaxi,
c'est **VOUS**
qui êtes important!

FINTAXI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
FINANCÉE PAR LE FONDUS DE SOLIDARITÉ FTQ

* CE MONTANT VARIE SELON LE TERRITOIRE ET PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS

(514) 353-2757

1 866 227-2091

info@fintaxi.com

www.fintaxi.com

GRANDE OUVERTURE

À MONTRÉAL



5800 Côte de Liesse

UN SECOND CENTRE DE TRANSACTIONS RAPIDES



WWW.MTLAUTOPRIX.COM

1-888-GROSSISTE-4900 METROPOLITAIN/COIN VIAU-514 593-9020

Les petites annonces

À VENDRE

Permis A-11. Prix négociable avec ou sans voiture. Appeler Nick.
Tél.: (514) 895-4448.

Chevrolet Malibu 2001 en parfait état (taxi 2 ans). François Morisset.
Tél.: (514) 247-5840 ou (514) 354-7662

Permis A-11 .225 000 \$. Appeler Ibrahim.
Tél.: (514) 620-4901 (soir)

Permis A-11. 230 000 \$. Appeler Julio.
Tél.: (514) 376-3462 (après 17 h)

Permis A-11. 220 000 \$ (Hochelaga). Appeler Claude Tassé.
Tél.: (514) 256-1426

Permis A-11. Appeler Daoust.
Tél.: (514) 278-0454

Permis de taxi avec Malibu 2003 (60 000 km). 235 000 \$. Appeler Mehdi.
Tél.: (514) 626-3124

Permis A-11 avec voiture 2002. 220 000 \$
Tél.: (514) 575-7276 (demander Joseph)

À LOUER

Taxi jour ou soir, semaine et fin de semaine. Hochelaga & Boisjoly. Appeler Marc.
Tél.: (514) 521-1118, cell.: (514) 946-4445

Taxi de jour (7 h-19 h) Taxi Pontiac Pick Up Malibu 2001. Chauffeur avec 5 ans d'expérience et non fumeur. Appeler Damien.
Tél.: (514) 383-9853 (entre 17 h et 20 h)

À LOUER

Taxi VIP Pontiac. Appeler Charles Gaston.
Tél.: (514) 593-9963, cell.: (514) 237-3045

Buick Century Custom 2004, 4 portes, excellente condition. Appeler Bernard Blouet.
Tél.: (450) 445-4439, cell.: (514) 803-4144

Taxi shift de jour. Appeler Edouard.
Tél.: (514) 993-3711

RECHERCHÉ

Taxi single à louer. Appeler Charles Grégoire.
Tél.: (514) 497-2672

Taxi Diamond type Minivan. Single. Appeler Ali.
Tél.: (514) 582-3044

Permis de taxi A-12. Appeler Sino.
Tél.: (514) 830-8676

Taxi Coop à louer de jour. Appeler Derras.
Tél.: (514) 294-2841, cell.: (514) 727-3256

Taxi single AM. Appeler Boushaba.
Tél.: (514) 523-2473, cell.: (514) 229-8263

Taxi single ou shift. Appeler Ahmed.
Tél.: (450) 665-8375, cell.: (514) 570-0251

Taxi single ou shift. Appeler Abderrahim.
Tél.: (514) 387-5737

Taxi single fantôme ou Hochelaga single.
Tél.: (514) 690-9461 (demander Khalid)

Taxi single Hochelaga ou autre.
Tél.: (514) 965-0603 (demander Sofiane)

Taxi single sans radio. Appeler Yahia Belala.
Tél.: (514) 655-8785

RECHERCHÉ

Taxi de jour à louer dans A-11 Coop, Candare ou Champlain. Aamidi Mohamed.
Tél.: (514) 956-8339

Taxi single ou shift de soir. Appeler Aristyl.
Tél.: (514) 889-4132

Chauffeur pour Taxi Champlain soir.
Tél.: (514) 329-1594 ou 718-1594 (SGCJ Inc.)

Taxi shift de jour ou single. Appeler Khaled.
Tél.: (514) 718-5098

Taxi A-11 de jour ou de soir. Appeler.
Tél.: (514) 691-0872 (Mohammed)

Chauffeur shift jour, soir et week end. Appeler Les Entreprises Sorga Inc.
Tél.: (514) 522-2202 (Claude Brien)

Taxi à louer dans A-11 single ou shift de jour avec Champlain.
Tél.: (514) 956-8339 (Mohamed)

Chauffeur de jour. Appeler Germain Horace.
Tél.: (514) 946-3707

Chauffeur single pour Diamond Boisjoly Hochelaga. Appeler Taxi Rosemont.
Tél.: (514) 388-1000

Taxi à louer pour single. Appeler Tayeb.
Tél.: (514) 725-2586

Voiture Hochelaga single. Appeler Hocine.
Tél.: (514) 754-9427

Taxi single avec ou sans radio.
Tél.: (514) 569-6548 (Mohamed)

Taxi single Hochelaga du lundi 7 h au vendredi 19 h avec Interac.
Tél.: (514) 655-4987 (Bouguerrouche – Said)

Chauffeur sérieux pour travailler sur taxi Diamond (A-11) Buick 2005 Shift de jour.
Tél.: (514) 586-2696 (demander Herby)



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint-Paul

2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

Arrondissement Sud-Ouest

FINANCEMENT TAXI

DEPUIS 30 ANS

C'est facile, informez-vous!

PROFITEZ DE NOS RISTOURNES ET OBTENEZ AINSI DES RABAIS

(514) 765-3577 poste 241



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR DES PINS

LES TRAVAUX ENTRENT DANS **LA PHASE FINALE**

L'échangeur des Pins ne sera bientôt plus que chose du passé car il fait actuellement place à un carrefour dont les travaux avancent bien. À l'automne 2006, l'ensemble des travaux de voirie seront complétés et le carrefour sera opérationnel. Par la suite, la phase finale, qui s'amorcera cet automne, comprendra un nouveau lien cyclable reliant les axes Rachel et l'Esplanade en direction du centre-ville, un mobilier urbain et un éclairage moderne. De plus, l'aménagement du carrefour prévoit la plantation d'arbres le long de l'avenue du Parc et au carrefour de l'avenue des Pins, l'engazonnement des nouveaux espaces verts et l'aménagement de sentiers dans le parc du Mont-Royal adjacent au chantier. Le tout devrait être terminé au printemps prochain.

La Ville de Montréal investit plus de 27 millions \$ dans ce réaménagement financé, en partie, par le programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

Le réaménagement de l'intersection ramènera le secteur à une échelle plus humaine et facilitera l'accès au mont Royal, donnant ainsi à cette intersection située au pied du plus important espace vert de Montréal un cachet digne d'une porte d'entrée sur le centre-ville. Elle rendra également plus sécuritaire ce point de rencontre de deux axes stratégiques et favorisera une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Il faut se rappeler que l'échangeur des Pins, achevé en 1962, s'inscrivait dans une époque où la circulation automobile guidait l'aménagement des villes. Or, des études sur la circulation automobile menées dans les années 90 ont démontré que la structure était trop imposante par rapport à la capacité du réseau routier aux alentours de l'échangeur.

Pour les automobilistes, le choix de la bonne voie pour prendre une direction n'était pas toujours évident et les virages étaient un peu trop serrés; il en résultait des manœuvres parfois dangereuses.

Sous les viaducs, les piétons évitaient le réseau sinueux et peu rassurant. Ils empruntaient, tout comme les cyclistes, les accotements et traversaient la chaussée à leurs risques et périls.

En 2004, la Ville de Montréal décidait d'investir dans un réaménagement complet de l'intersection plutôt que de réparer la structure détériorée de l'échangeur.

Lors d'une assemblée publique tenue le 15 janvier 2004, une synthèse de la démarche, des études et des scénarios ont été présentés aux résidents du quartier en vue d'exposer clairement la solution retenue pour le réaménagement.

Le nouvel aménagement de l'intersection a été conçu pour :

- répondre aux exigences des piétons, des cyclistes et des automobilistes;
- améliorer la qualité de vie des quartiers limitrophes en créant un espace public plus convivial au pied du mont Royal.

Plusieurs grandes villes nord-américaines choisissent de réaménager leurs centres-villes morcelés par des infrastructures autoroutières et les transforment en espaces publics. Plutôt que de réduire les voies à la seule fonction de transit, elles les aménagent en boulevard urbain bordé d'arbres.



Rédaction
Richard Leblanc
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique
Cécile Dion

Impression
Le groupe SISCA

Taxi Le Journal est publié par le
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal
4949, rue Molson
Montréal (Québec)
H1Y 3H6

Tél. : (514) 280-6600
Fax : (514) 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à
5 000 exemplaires, 4 fois l'an,
et distribué gratuitement aux
chauffeurs de taxi de l'île de
Montréal.

ISSN 1480-6193

OBTENEZ DU CAPITAL EN FINANÇANT VOTRE PERMIS DE TAXI.

JEAN-PAUL, 52 ANS,
DÉTENTEUR D'UN
PERMIS DE TAXI,
RECHERCHE 2^e PERMIS DE TAXI
POUR LE FAIRE FRUCTIFIER.

514.382.6096

de vente
vendre

SERVICES

OFFRES D'EMPLOI

Si vous êtes propriétaire d'un **permis de taxi**, vous aussi, tout comme Jean-Paul, pourriez profiter de taux exceptionnels pour obtenir le capital nécessaire pour financer le projet qui vous tient à cœur. Parlez-en tout simplement à votre conseiller de la Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal ou consultez notre site web: www.citedunord.com

514.382.6096

 **Desjardins**
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

DÉFI TAXI PROVINCIAL 2006

21 - 22 octobre

Circuit Gilles-Villeneuve



Deux jours de compétition où votre habileté à conduire un véhicule sera mise à rude épreuve.

Venez vous mesurer à vos collègues au cours d'une série de compétitions sur un parcours chronométré dans différentes catégories.

- Prix aux gagnants
- Surprises
- Cadeaux

Pour vous inscrire, contactez votre association de service dès maintenant. Vous êtes chauffeur indépendant? Pas de problème.

Appelez **M. Jean-Guy Lavoie** au **514 274.7373**

